

Conseillers en exercice :	75	L'an deux mille vingt-six, le seize juin, à dix-neuf heures, le
Présents :	60	Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à la
Absents excusés :	6	salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour, après
Pouvoirs :	9	convocation légale en date du 10 juin 2026, sous la
Votants :	69	Présidence de Monsieur Philippe DELORT.

**Présents :**

M. Didier AMARGER, MME Corinne AMAT, MME Blandine RIGAL, MME Nicole BATIFOL, M. Christophe BAUMELLE, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, MME Martine BERTRAND, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Michel BROUSSE, MME Carine CASALS, M. Cédric CHARDAYRE, MME Céline CHARRIAUD, MME Elisa CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Bernard COUDY, M. Sébastien CUSSAC, MME Florence DELAS, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Guillaume DELPUECH, M. Pascal DEQUIN, MME Maud DOMERGUE, M. Matthieu DUDREUIL, M. Philippe ECHALIER, M. Louis GALTIER, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Maryline GUDEFIN, MME Olivia GUEROULT, M. Emmanuel HEBRARD, M. Hervé HUGON, M. Jonathan LAROUSSINIE, M. Axel JOURQUIN, MME Marie LOUIS, MME Béatrice MALBO, MME Annick MALLET, M. Jean-Claude MARTIN, M. Stéphane CHASSANG, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Louis NAVECH, M. François ODOUL, M. Serge PASTOUREL, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Serge RAMADIER, M. Jean-Paul RESCHE, M. Alain RIEUTORT, MME Isabelle ROBERT-MISSONNIER, MME Léa ROCHETTE, MME Evelyne ROQUES, M. Yannick SALAT, M. Serge TALAMANDIER, M. Thierry TARDIEU, M. Patrick VERNHET.

**Excusés :**

M. André ANGELVY, M. Frédéric ASTRUC, M. Joël BRUN, M. Olivier ERARD, M. Jean-Noël GILIBERT, M. David VITAL.

**Pouvoirs :**

M. Thierry AUDIN donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT  
M. Pierre CHASSANG donne pouvoir à MME Nicole BATIFOL  
M. Christian GENDRE donne pouvoir à M. Louis NAVECH  
MME Emmanuelle NIOCEL JULHES donne pouvoir à M. Jérôme GRAS  
MME Florie PAROU donne pouvoir à MME Maryline GUDEFIN  
M. Pascal POUDEVIGNE donne pouvoir à M. Marcel CHASTANG  
M. Jean-Claude PRIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN  
M. Raymond SALVAN donne pouvoir à M. Michel BROUSSE  
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Madame Elisa CHASSANG a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **23 JUIN 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **23 JUIN 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DU COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL DE SAINT- FLOUR – PHASE 1 RELAMPING - DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DU FONDS VERT**

RAPPORTEUR : Monsieur Matthieu DUDREUIL

**Vu** le décret 2019-771 du 23 juillet 2019 dit « décret tertiaire » imposant une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments et parties de bâtiments de 1 000 m<sup>2</sup>, et plus, à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique ;

**Vu** l'audit énergétique du complexe sportif intercommunal de Saint-Flour réalisé par le bureau d'étude IGETEC en 2024 ;

**Vu** la décision n°2025-708 en date du 4 novembre 2025 désignant le bureau d'étude IGETEC pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du relamping du complexe intercommunal de Saint-Flour ;

**Vu** le montant prévisionnel du programme de rénovation énergétique du complexe sportif intercommunal de Saint-Flour évalué par le bureau d'étude IGETEC à 240 000 € H.T **dont 200 000 € H.T pour la phase 1 relative au relamping ;**

**Vu** les inscriptions budgétaires 2026 à hauteur de 22 600 € TTC ;

**Considérant** le degré de maturité du projet et le calendrier prévisionnel engageant la phase 1 de l'opération consacrée au relamping dès 2026 ;

**Considérant** que le plan de financement global de cette opération pourrait être le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Maîtrise d'œuvre	10 500,00 €	RTE	100 000,00 €
Travaux	240 000,00 €	Etat – Fonds Vert	100 400,00 €
		Autofinancement	50 100,00 €
<b>Total</b>	<b>250 500,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>250 500,00 €</b>

**Considérant** l'audit énergétique réalisé en 2024 sur ce bâtiment et la nécessité de procéder au relamping de cet équipement ;

**Considérant** les possibilités de financement à mobiliser au cours de l'année 2026 au titre du Fonds Vert et du PAP RTE pour un montant de 184 200 € sur la phase 1 de ce projet ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** l'opération de rénovation énergétique du complexe sportif intercommunal de Saint-Flour – phase 1 relamping ;

**APPROUVE** les modalités de financement dudit projet ;

**DECIDE DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert pour un montant de 100 400 € correspondant à 40% d'un montant de dépense totale éligible de 250 500 € H.T pour le projet de rénovation énergétique du complexe sportif intercommunal de Saint-Flour ;

**DECIDE DE SOLLICITER** les autres financements nécessaires pour la réalisation de ce projet ;

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes modifications et pièces relatives à la complétude de ce dossier.

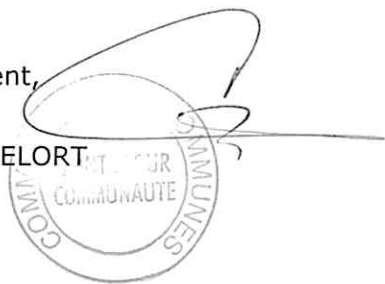
Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20260616-DELIB2026-177-DE  
Date de télétransmission : 23/06/2026  
Date de réception préfecture : 23/06/2026

POUR : 69 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président,

Philippe DELORT



La secrétaire de séance,

Elisa CHASSANG

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Elisa CHASSANG', is written in a cursive style.